



## Préambule

Madame, Monsieur,

Aucun doute, le printemps pulse à tous les étages, invitant à la créativité ! Le canton de Neuchâtel met au concours des bourses de recherche pour les domaines des arts visuels, des musiques actuelles et des arts de la scène. Elles permettront de soutenir le début du processus créatif et contribueront à la relance des activités artistiques et culturelles. Les indemnités ont, quant à elles, été prolongées, le prochain délai pour les projets de transformation devient imminent et les aides forfaitaires ont été versées. Et si vous souhaitez franchir – en musique – les frontières linguistiques, le fonds Impuls neue Musik attend votre candidature. In fine, trois vidéastes mettront en exergue le travail de trois artistes.

Côté patrimoine, on vous invite à un retour aux sources : aux manuscrits pour les archives, à la Tène pour le Musée du Laténium et à la Collégiale après 18 ans de restauration.

Et si cette vitalité offrait une résistance à la dureté des temps que nous traversons ? Nous en sommes convaincus.

Bonne lecture !

*Marie-Thérèse Bonadonna*  
*Cheffe du service de la culture*

---

## Service de la culture – direction

### COVID-19 : Aides forfaitaires et bourses de recherche

En complément aux mesures de soutien à la culture prévues par la Confédération – et cofinancées par le Canton et la LoRo – le Grand Conseil neuchâtelois a alloué, en décembre 2021, une enveloppe financière de 700'000 francs pour le renouvellement d'aides forfaitaires cantonales. À ce titre, 380'000 francs ont pu être engagés en soutien aux actrices et acteurs culturels. Quinze bourses de recherche ont par ailleurs été décidées afin de soutenir des domaines culturels particulièrement fragilisés par la crise sanitaire.

Par ce biais, le Canton et le service de la culture souhaitent offrir la possibilité aux artistes professionnel-e-s du domaine des **arts visuels, des arts de la scène et des musiques actuelles** de développer et de travailler à leurs projets artistiques. Il s'agira de leur permettre de se consacrer à la première phase d'un projet de création, à savoir la recherche. Afin de contribuer au financement de cet objectif, **le service de la culture met au concours 15 bourses de recherche de 10'000 francs.**

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **4 juillet 2022.**

[Communiqué de presse](#)

[En savoir plus](#)

## **COVID-19 : prolongation des mesures de soutien à la culture**

Lors de sa séance du 13 avril 2022, **le Conseil fédéral a décidé de prolonger de deux mois l'indemnisation des pertes financières accordée aux entreprises, aux actrices et acteurs culturel-le-s.** Ils et elles pourront être indemnisés jusqu'à fin juin 2022. Il en ira de même pour les indemnités versées aux associations culturelles d'amateurs ainsi pour la mesure dite du « parapluie de protection » prévue pour les manifestations publiques qui sont également prolongées. Le Conseil fédéral entend ainsi prendre en compte les conséquences de la pandémie sur ce secteur. Il met notamment en avant le retour timide du public dans les salles de spectacle, les incertitudes liées aux tournées internationales et aux représentations des acteurs culturels à l'étranger.

Les demandes d'indemnisation pour les entreprises, les actrices et les acteurs culturels peuvent être déposées sur le site du service de la culture selon les délais suivants :

- pour les dommages subis entre le 1er janvier 2022 et le 30 avril 2022: jusqu'au 31 mai 2022
- pour les dommages subis entre le 1er mai 2022 et le 30 juin 2022: jusqu'au 31 juillet 2022.

[Communiqué de presse du Conseil fédéral](#)

Pages COVID du service de la culture : [www.ne.ch/autorites/DESC/SCNE/Pages/COVID-19.aspx](http://www.ne.ch/autorites/DESC/SCNE/Pages/COVID-19.aspx)

Site du NECO pour le parapluie de protection : [neuchateleconomie.ch/informations-bouclier/](http://neuchateleconomie.ch/informations-bouclier/)

## **COVID-19 : Projets de transformation**

Jusqu'au 30 novembre 2022, les entreprises culturelles peuvent demander des contributions pour des projets dits de transformation. À ce titre, le Canton de Neuchâtel a pu soutenir 40 projets en 2021 pour un montant de total de plus de 3 millions de francs. Les actrices et acteurs culturels qui se regroupent (en une nouvelle association par exemple) peuvent également déposer des projets de transformation. Cette possibilité a également été ouverte aux structures non professionnelles : désormais, les associations non professionnelles qui s'associent pour élaborer un projet de transformation peuvent également déposer des demandes.

Durant l'année 2022, les structures et institutions culturelles sont particulièrement encouragées à déposer des projets de transformation qui visent :

- La solidification et la continuité de l'activité culturelle ;
- Le développement ou le renforcement d'outils, de techniques ou de stratégies qui visent la reconquête du public ;
- L'expérimentation de nouveaux formats ;
- La mutualisation des ressources et des compétences.

Le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au **15 mai 2022**.

[En savoir plus](#)

## Trois neuchâtelaises sélectionnées pour les premiers « Portraits d'artistes »



*Marie-Morgane Adatte, Giulia Dabalà et Juliette Vernerey, sélectionnées pour les premiers « portraits d'artistes ».*

Illustratrice, comédienne et musicienne, trois artistes neuchâtelaises ont été retenues afin de partager leurs parcours et leurs projets dans une série de trois capsules vidéos. Réalisée par des artistes vidéastes courant 2022, ces portraits seront filmés dans trois lieux de culture du canton de Neuchâtel. Initié par le service de la culture du canton de Neuchâtel, la coordination du projet a été confiée à l'association Culturecom.ne.

Une fois les binômes artiste-vidéaste formés, la première capsule vidéo sera réalisée d'ici l'été ; les deux suivantes seront réalisées dans la deuxième moitié de 2022. Les capsules vidéos seront notamment diffusées sur les canaux de communication du Canton et de l'association Culturecom.ne.

Avec le souhait de promouvoir et de faire connaître les artistes neuchâtelois-e-s, le projet pourrait être reconduit.

[En savoir plus](#)

## Impuls neue Musik



### Appel à candidatures

Le fonds Impuls neue Musik soutient des projets musicaux qui favorise les échanges entre les espaces linguistiques et culturels francophones et germanophones tout en mettant en réseau les scènes musicales contemporaines d'Allemagne, de France et de Suisse. Le fonds encourage des projets de compositrices et compositeurs, de musiciennes et musiciens, d'artistes sonores, de performeuses et performeurs et d'organisatrices et organisateurs qui évoluent dans l'espace culturel franco-allemand.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **1er juin 2022**.

[En savoir plus](#)

---

## Archives de l'État

### **FONTES: un projet européen pour mieux exploiter les sources médiévales et modernes**



**FONTES**  
FOstering iNnovative Training  
in the use of European legal Sources

Les Archives de l'État de Neuchâtel (AEN) sont associées depuis décembre 2021 au projet européen FONTES qui vise à fournir aux historiennes et historiens, aux chercheuses et chercheurs, mais aussi à un large public, les outils nécessaires à lire et à comprendre les sources d'archives du Moyen Âge et de l'époque moderne. Les manuscrits, de plus en plus souvent numérisés, sont largement accessibles en ligne, mais les compétences pour les exploiter se font de plus en plus rares, notamment parmi les étudiant-e-s. C'est cette lacune que veut combler le projet FONTES, en offrant

des manuels, des guides, des tutoriels et des écoles d'été, articulés en particulier autour des « sources du droit », à savoir les textes anciens qui conservent le droit alors en vigueur.

FONTES (FOstering iNnovative Training in the use of European legal Sources) est un consortium qui réunit l'Université de Palerme, l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, l'Université Jagellone de Cracovie et l'Université de Fribourg. Le volet suisse est soutenu par Movetia, l'agence fédérale pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif ; pour mener à bien le projet, l'Université de Fribourg s'est entourée des Archives de l'État de Neuchâtel, des Archives de l'État de Fribourg et de la Fondation des sources du droit suisse, avec laquelle les AEN collaborent fructueusement et depuis longtemps.

[En savoir plus](#)

---

## Laténium

**« Entre deux eaux. La Tène, lieu de mémoire » du 15 mai 2022 au 8 janvier 2023**



L'exposition 2022 du Laténium mettra en lumière l'impact culturel et scientifique des recherches conduites à La Tène, ce célèbre site neuchâtelois découvert en 1857, qui a défini le second âge du Fer européen.

Pour les besoins de ce projet, l'équipe du laboratoire de conservation-restauration a été fortement sollicitée. Et pour cause : le corpus des trouvailles de La Tène conservées au Laténium, qui compte plus de 2000 pièces, sera exceptionnellement présenté dans sa quasi-intégralité ! Pour l'exposition,



ces objets ont été reconditionnés et minutieusement repositionnés, par catégories, sur des plateaux équipés de supports discrets, dans une mise en scène restituant l'atmosphère des dépôts du musée. Une vaste « table-vitrine » de presque 20 m de long accueillera ces ensembles pour permettre au public de prendre conscience de la richesse de ce gisement emblématique de la l'archéologie celtique.

[En savoir plus](#)

---

## Patrimoine & archéologie

### La Collégiale de Neuchâtel restaurée



© Bernard Python

La restauration de la Collégiale de Neuchâtel vient de s'achever après deux décennies de travaux menés avec l'apport des subventions accordées à la Ville par le Grand Conseil et l'appui scientifique de l'Office du patrimoine et de l'archéologie. Les études archéologiques ont permis de préciser ses étapes de construction et de mettre au jour des sépultures antérieures à sa construction entre les années 1190 et la fin du 13<sup>e</sup> siècle.

Le respect de l'intervention menée entre 1867 et 1875 par l'architecte Léo Châtelain a servi de fil rouge à la nouvelle restauration, qui a bénéficié du savoir-faire de nombreuses entreprises locales. La ville et le canton en sortent enrichis de nouvelles connaissances historiques, notamment sur leurs origines.

[En savoir plus](#)

---

## Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État



*Vie de Château*, 2020 © Rosalie Evard

Le service de la culture du canton de Neuchâtel soutient la création dans le domaine des arts visuels notamment par la constitution d'une collection cantonale d'art contemporain. En plus de témoigner un soutien aux artistes neuchâtelois-e-s, le Canton constitue par ce biais un véritable patrimoine qui documente la création artistique du canton. Certaines des œuvres de la collection sont exposées dans les locaux de l'administration. Chaque mois, une œuvre de la collection cantonale vous est présentée par son artiste.

**Artiste :** Rosalie Evard, 1994

**Œuvre :** *Vie de Château*, 175 x 175 x 8 cm, 2020

**Technique :** acrylique et huile sur toile

**Date d'acquisition :** 2021

**Localisation** : secrétariat de la direction du service de la culture, Château, Neuchâtel

**Mot de l'artiste** : Confinés dans une boîte comparable à un diorama, actrices et acteurs aux allures de drag queens et de rockstars des années 1970 côtoient un lapin attendrissant et comique dont le rôle est incertain. Bras sans corps, lanternes, boule à facette, et mobilier kitsch - éléments choisis sur des critères formels et chromatiques - laissent libre cours à l'interprétation, mais surtout à l'imagination. Extravagance et absurdité excitent et déconcertent le regard faisant naître des dialogues farfelus, mais jamais impertinents. Car en soulevant des interrogations sur l'identité de genre, vie de château, est digne de sa génération. Née d'une frustration, elle mène à l'échappatoire, à l'envie de rêver et enfin, à l'euphorie.

*Description tirée du livre de la 74<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain à La Chaux-de-Fonds.*

Pour (re)découvrir le travail de Rosalie Evard : [instagram.com/rosalie.evard](https://www.instagram.com/rosalie.evard)

---

## Appels à projets et échéances

**Médiation** : 2 mai 2022

**Soutien à l'édition et à la publication** : 15 août 2022

**COVID-19** :

**Projets de transformation** : 15 mai 2022

**Indemnisation des entreprises culturelles** : 31 mai 2022

**Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s** : 31 mai 2022

**Bourses de recherche** : 4 juillet 2022

Plus d'informations sur les pages *Aides et soutiens* de notre site internet : [www.ne.ch/culture](http://www.ne.ch/culture)



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

[Service.Culture@ne.ch](mailto:Service.Culture@ne.ch)

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)